



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique

TERMES DE REFERENCE DE L'ACTION DE FORMATION
du consultant chargé de l'action de formation en
« Energies renouvelables »

1. Population cible	3
2. Objectifs et plan.....	3
3. Prestations demandées	3
4. Période et durée de l'action	4
5. Profil des consultants	4
6. Dossier de candidature	4
7. Conditions d'exécution de la mission	5
8. Mode de sélection	5
9. Conflits d'Intérêt.....	7
10. Confidentialité	7
11. Modalité de publicité.....	7

1. Contexte

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), en vue de contribuer au financement du projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'employabilité (désigné « PromEssE », le MESRS a engagé un Programme « Capacité de Gestion » pour le développement des 4C et le soutien de la performance institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) qui en relèvent.

Dans le cadre de ce projet, L'ISET de Sousse invite, par la présente demande, les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour assurer la formation en énergie Renouvelable.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence et les délais de dépôt et les dates de formations par mail à l'adresse électronique : 4c.isetso@gmail.com et/ou sur le site <http://www.isetso.rnu.tn/fra/pages/368/4C> .

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sousse, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 13/12/2021 12 heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la consultation N° 06 /2021 ISETSO_PAQ_4C_CG , élaboration d'une proposition pour la formation en»

*Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C),
ISET de Sousse , BP 135 cité erriadh 4023 Sousse , Tunisie*

L'objectif principal de la mise en place de ces actions de formation est de former les enseignants en énergies renouvelables . Les compétences acquises procureraient aux enseignants une compétence supplémentaire leur permettant de mettre en valeurs leurs compétences techniques et d'avoir la possibilité de les diffuser aux étudiants de la licence en question.

1. Population cible

Enseignants des différents départements de l’ISET de Sousse, à savoir : Génie Electrique, Génie Mécanique, Sciences Economiques et de Gestion et Technologies de l’Informatique.

2. Objectifs et plan

Objectif de la formation

L’action de formation vise à enrichir le profil professionnel des enseignants par l’éventail de compétences en énergies renouvelables expressément exigées par les entreprises.

A la fin de la formation les enseignants doivent avoir les compétences minimum suivantes :

- Etre initiés aux énergies renouvelables
- Conception, installation et dimensionnement d’une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Méthodologie d’aide à la décision collective pour le choix d’une technologie d’ER
- Les systèmes de pompage solaire.

Thèmes de formation

Thème	Enseignants
Energies renouvelables	20

Le nombre de participants peut être modifié en plus ou en moins selon les circonstances et l’offre financière.

3. Prestations demandées

Le soumissionnaire devra assurer les prestations suivantes :

- Assurer la formation dans les locaux de l’ISET de Sousse tant que les conditions matérielles et logistiques le permettent.
- Respecter le programme proposé. Sinon prévoir à l’avance les modifications envisageables et en avertir le Centre 4C afin d’obtenir un accord préalable
- Offrir le support pédagogique sous le format numérique nécessaire aux participants

- Préparer des ateliers et des travaux pratiques
- Délivrer un rapport (1 à 2 pages) retraçant la méthodologie de travail accompagnée d'un plan détaillé.
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants/étudiants ;

4. Période et durée de l'action

La date de déroulement de cette formation sera fixée ultérieurement en commun accord avec le soumissionnaire.

5. Profil des consultants

L'action de formation pour la préparation à la certification sera assurée par un consultant ayant les qualifications suivantes :

- Formateur certifié Expert ou ELITE dans le domaine demandé,
- Ayant une expérience professionnelle pertinente sur le domaine,
- Ayant animé plusieurs actions et projets similaires sur le thème,
- Une expérience justifiée dans le domaine défini,
- Expérience professionnelle pertinente de 3 ans au moins,
- Une disponibilité pendant la période considérée.

6. Dossier de candidature

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

✚ En réponse à la soumission de la consultation :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISET de Sousse.
- Expériences générales du candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes du candidat en mission similaire
- Diplômes du candidat
- Attestations de certification

- Un curriculum Vitae (CV) détaillé (domaines d'expertise, Expériences générales du candidat durant au moins les cinq dernières années, ...).
- Toute information acquittant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter la formation en question.

A la fin de la mission :

Au terme de l'action, le soumissionnaire est tenu de présenter à l'ISET de Sousse un rapport pédagogique comportant :

- Une synthèse du déroulement de l'action de formation
- Les supports pédagogiques utilisés.

7. Conditions d'exécution de la mission

Lieu de la mission

Les différentes activités de la mission seront exécutées dans les locaux de l'ISET de Sousse tant que les conditions matérielles et logistiques le permettent.

Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

Le consultant prend à sa charge son transport : Transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (alimentation, etc.).

Responsabilité du consultant

- Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'ISET de Sousse est régie par le droit applicable au marché.

8. Mode de sélection

Le mode de sélection de consultant sera effectué selon les directives de la banque mondiale. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

Critères	Notation
<u>Qualifications à caractère général</u> - Expérience générale durant les cinq dernières années (5 à 10 ans -10 points, de 10 à 15 ans-15 points, plus que 15 ans-20 points)	20
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u> - Expériences en missions similaires (1 à 3 actions-20 points de 4 à 5 actions-25 points ; plus que 5 actions 30 points)	30
<u>Pertinence du CV (diplômes et qualifications)</u> Docteur : 8 pts Master/ingénieur/Technologue : 6 pts Maîtrise : 5 pts Technicien sup : 3 pts Certification 1 pts par certif en relation avec le thème.	10
<u>Références récentes des trois dernières années en missions similaires</u> Formations réalisées en rapport avec la mission : chaque formation est comptabilisée : 0-10 points.	40
<u>Total</u>	100

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

Le Centre 4C se réserve le droit de refaire la consultation si un minimum de score n'est pas atteint.

9. Conflits d'Intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

10. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

11. Modalité de publicité

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par le biais du site web de l'ISET de Sousse, par e-mail ou par simple contact direct à la demande du candidat.